PROPHÉTIES

DE MADEMOISELLE

SUZETTE DE LA BROUSSE

CONCERNANT LA RÉVOLUTION FRANÇOISE,

Suivies d'une Prédiction qui annonce la fin du Monde.

Tout ce que nous voyons n'est qu'un *petit commencement* de ce qui VA survenir.

Lettre de Mademoiselle de la Brousse, du 20 Février 1790.

N°. Ier.

1790.

SEQUENTIA SANCTI EVANGELII SECUNDUM LUCAM, Cap. 21.

In illo tempore, dixit LA BROUSSE *Discipulis suis : erunt signa in sole .... et in terris pressura gentium .... arescentibus hominibus præ timore et expectatione quæ supervenient universo orbi .... tunc videbunt, etc .... His autem fieri incipientibus, respicite et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra.*

PROPHÉTIES

DE MADEMOISELLE

SUZETTE DE LA BROUSSE,

CONCERNANT LA RÉVOLUTION FRANÇOISE,

Suivies d'une Prédiction qui annonce la fin du Monde.

Les Prophéties attribuées à Mademoiselle de la Brousse sont aujourd'hui si répandues, et les événemens qui doivent en être l'objet sont d'une si grande importance, qu'on a cru que le Public ne verroit pas sans intérêt un recueil de lettres relatives à une personne devenue si célèbre, ou écrites par elle-même.

On ne prétend point prononcer ici sur le degré de confiance que méritent des Prédictions qu'elle a faites, dit-on, il y a déjà plusieurs années, et qui sont garanties par des personnes qui paroissent dignes de foi. Jamais, peut-être, il ne fut de tems moins favorable à accréditer des Prophéties et des Révélations que celui dans lequel nous vivons. S'il fut des siècles de superstition et de

crédulité, où des imposteurs, même sans beaucoup d'adresse, obtenoient la plus grande autorité sur les esprits, et se faisoient passer pour des hommes inspirés, dont les rêveries les plus absurdes étoient reçues comme autant d'oracles; aujourd'hui, par un excès contraire, les vérités, même les plus certaines, consacrées par la foi de tous les tems et de presque toutes les Nations, ne trouvent plus que des esprits incrédules, et sont reléguées dans la classe des fables pieuses que la superstition a fait adopter.

Entre ces deux excès également condamnables, il est un milieu que la raison elle-même nous invite à tenir. Il est de principe, dans la religion chrétienne, que les Révélations générales ne peuvent plus avoir lieu, depuis que Jesus-Christ est venu lui-même instruire les hommes des vérités qu'il leur importoit de connoître, et que l'Esprit-Saint qu'il leur a envoyé, a achevé de leur enseigner toute vérité, suivant la promesse que le divin Législateur en avoit faite à ses disciples avant de les quitter. Les Apôtres ont donc été les dépositaires de tous les dogmes qui appartiennent à la foi catholique; et toute la prérogative, comme le devoir de leurs successeurs, est de conserver et de transmettre ce dépôt dans toute son intrégrité.

Il n'en est pas de même par rapport à des Révélations particulières. Dieu peut, quand il le

juge à propos pour le bien de son Eglise, éclairer quelques ames privilégiées sur des événemens futurs qui intéressent, ou des royaumes et des peuples entiers, ou même de simples particuliers.

La Prophétie est une des preuves les plus frappantes et les plus solides de la religion chrétienne; elle porte, par son accomplissement, un caractère d'évidence auquel tout esprit raisonnable ne peut se refuser. Aussi Saint Pierre met-il cette preuve au-dessus même de celle des miracles : *firmiorem habemus propheticum sermonem ;* mais plus elle a d'autorité, plus il est important de ne pas ajouter foi légérement à ceux qui se disent Envoyés de Dieu pour annoncer aux hommes l'avenir. L'Ecriture, qui veut que la soumission de notre Foi soit raisonnable et éclairée, *rationabile obsequium fidei vestræ*, nous ordonne d'éprouver les esprits, pour nous assurer s'ils viennent de Dieu : *probate spiritus si ex Deo sint.* Il faut que la Prophétie porte un tel caractère de vérité, qu'on ne puisse le méconnoître : elle doit avoir été faite assez longtems avant l'événement, pour qu'elle n'ait pas l'air d'une conjecture faite par un esprit adroit, d'après les circonstances présentes, dont l'événement prédit paroît devoir être une conséquence plus ou moins éloignée, quoique peu facile à appercevoir par des hommes ordinaires. Des esprits pénétrans et accoutumés à réfléchir

sur les effets naturels des passions et des mouvemens qui agitent les sociétés, lisent assez loin, dans les conjonctures actuelles, les événemens qui doivent suivre. La pureté des vues, l'éloignement de tout intérêt, de tout esprit de parti, et en général la simplicité et l'innocence des mœurs, sont encore des caractères auxquels on doit reconnoître les véritables Prophêtes.

Maintenant, pour faire l'application de ces principes à Mademoiselle *la Brousse*, toutes les personnes qui la connoissent depuis sa première jeunesse, et ceux qui ont eu occasion de traiter avec elle, s'accordent à rendre hommage à sa simplicité, à sa sagesse et à sa bonne conduite; et quoique l'imposture emprunte quelquefois ces dehors séduisans, ils forment en général une présomption favorable pour la personne qui en est revêtue.

Les Prédictions particulières que Mademoiselle *la Brousse* a faites, dit-on, à *Dom Gerle*, sont de 1779. Elle lui a annoncé, dans ce tems-là, qu'il seroit Député, en 1789, *aux Etats-Généraux*, et qu'il ne le seroit même que comme Suppléant; ce qui ajouteroit encore à la Prophétie un degré de plus d'autorité, en la particularisant davantage. Certainement, à cette époque, il n'étoit guères possible de prévoir la convocation future des Etats-Généraux. Quoique la France alors fût loin d'être heureuse, et que sa

situation eût déjà rendu ce dernier remède bien nécessaire, on ne pensoit guères à le solliciter, et il a fallu la prodigalité insensée, l'impéritie et la nullité même des derniers ministres, pour hâter un événement qu'on n'eût osé se promettre dix ans plutôt.

Je n'ai point vu *Dom Gerle* depuis sa résidence à Paris, et je ne sais pas ce qu'il pense ou ce qu'il dit de la Prédiction positive qu'il prétend lui avoir été faite. Je puis dire seulement que, ayant eu occasion de le voir à sa Chartreuse, dans le courant de l'année dernière, lorsqu'il étoit déjà nommé Suppléant, et ayant fait quelque séjour dans sa province, je n'ai jamais rien entendu dire, ni à lui-même, ni à d'autres, de cette Prophétie. Quoique ce silence ne soit pas décisif, parce qu'il peut se faire que *Dom Gerle* attendît, pour la publier, son accomplissement total, j'avoue cependant qu'il élève naturellement des doutes dans l'esprit, et qu'il paroît étonnant que ce Religieux n'en ait fait confidence à personne, au point qu'il n'en ait rien percé dans le Public, même aux environs de sa Chartreuse.

En second lieu, comment n'a-t-on entendu parler de Mademoiselle *la Brousse* que depuis que l'Assemblée Nationale a été formée? Si elle a fait cette Prédiction à *Dom Gerle*, dix ans avant sa convocation, comment, dans le lieu

où elle a été faite, personne n'en a-t-il eu connoissance ? Est-ce la seule qui soit sortie de sa bouche dans l'espace de dix ans ? Et pourquoi les dons extraordinaires qu'elle a reçus de la Providence, sont-ils demeurés si long-tems dans une obscurité profonde ? C'est tout-à-coup, et lorsque l'Assemblée Nationale est déjà fort avancée dans ses opérations, qu'elle paroît avec éclat, et que son nom et ses Prophéties acquièrent la plus grande célébrité. *Dom Gerle* a, dit-on, entre les mains plusieurs ouvrages d'elle, qui contiennent les choses les plus importantes et les plus frappantes de ses dons surnaturels. Il seroit intéressant de les connoître ; ils serviroient à asseoir le jugement que l'on doit porter sur Mademoiselle *la Brousse* et sur son esprit prophétique. Je voudrois que *Dom Gerle* se déterminât à les rendre publics, et je ne vois pas les raisons qui peuvent l'en empêcher. On annonce qu'un de ses ouvrages est sous presse; il pourra, quand il aura paru, fixer à cet égard nos idées.

Je ne propose ici que des doutes, et je ne prétends rien décider ; mais une chose qui, si elle étoit vraie, me donneroit de forts soupçons, c'est qu'une lettre écrite de Périgueux, et dont j'ai entendu la lecture, en rendant justice à la conduite pure et vertueuse de Mademoiselle *la Brousse*, annonce qu'elle vient, depuis peu,

de donner dans le Magnétisme. Comme je n'ai jamais pu voir dans cette prétendue découverte d'une médecine universelle, que charlatanerie et imposture, j'avoue que je ne pourrois prendre aucune confiance dans une personne qui se rallieroit à une secte trop justement suspecte dans ses principes et dans ses opérations.

Un nouveau motif pour moi de suspecter la vérité de ces Prophéties, c'est le caractère qu'elles donnent au fait dont elles fixent l'époque au mois présent. Ce sera, dit Mademoiselle *la Brousse*, un événement aussi merveilleux que l'a été l'incarnation, et que le sera le jugement dernier. On ne peut, je crois, rien imaginer de comparable au mystère d'un Dieu incarné ; et le spectacle, d'un côté, si magnifique, et, de l'autre, si terrible qu'offrira le jugement dernier, n'a jamais eu et n'aura jamais rien d'égal. La magnificence de la promesse en affoiblit donc la certitude, et jette sur l'autorité de la Prophétie, comme sur la véracité de la Prophétesse, des doutes qui ne sont que trop fondés.

Origine et caractère de Mademoiselle la Brousse.

Les événemens dont nous sommes témoins, Monsieur, et dont la postérité aura de la peine à découvrir le premier mobile, sont de nature à fixer notre attention. L'Être suprême s'est plu à les faire annoncer par une de ses foibles créatures; il a permis même qu'un Journaliste fît imprimer, dans une de ses Feuilles, des Prédictions repoussées par les uns, adoptées par les autres, selon la situation de leurs cœurs ou la force de leurs esprits. Si je me détermine à vous entretenir un moment, c'est pour venir à l'appui des éclaircissemens que vous avez demandés, afin de vous convaincre que personne ne prend plus de plaisir que moi à répandre des vérités utiles, et qui peuvent rapprocher les hommes par les liens de la douceur et de la paix. Je m'estimerois heureux si une personne de ma Province pouvoit, par ses vertus, contribuer au bonheur de ses semblables (c'est du Périgord que je parle). Vous y avez des relations; vous y connoissez l'Abbé de Pavillay, l'ami de votre Evêque; nous sommes de la même famille. J'étois avec tous nos Citoyens, au mois de Mai dernier (1789), et je contribuai à la députation de M. de Foucault de Lardimalie; je crains que mes lettres ne lui parviennent pas.

Mademoiselle Suzette de la Brousse, est de la paroisse de Dauxains, en Périgord; elle a ses parens à Libourne, où elle a séjourné longtems : je l'y ai vue; mais, depuis plusieurs années, elle y vient rarement. Elle est âgée d'environ trente-huit ans. Sa vie n'a point d'imitation; sa gaîté rend sa vertu plus aimable; toujours sévère pour elle-même, et toujours indulgente pour les autres. Elle voit souvent M. l'Evêque de Périgord : ce Prélat, avec qui je m'en suis entretenu plusieurs fois, en fait le plus grand cas; et son approbation ne sera pas suspecte. M. l'Archiprêtre de Dauxains et tous ceux qui connoissent Mademoiselle de la Brousse avec quelque intimité, ont plus que de l'estime pour elle. J'ignore si l'ouvrage qui est sous presse, est sorti de sa plume; mais je ne puis douter qu'elle n'ait beaucoup écrit, et sur des matières que son éducation n'auroit jamais fait soupçonner. La rapidité de sa plume est aussi surprenante que la variété des objets dont elle parle. Elle vit à la campagne, dans la retraite, et n'a jamais cherché de prôneurs, et moins encore de protecteurs, comme la calomnie a cherché à le répandre. Dom Gerle, Chartreux, est instruit de bien des faits qui seront pour vous un sujet d'étonnement, s'il veut vous en faire part. Je craindrois d'abuser de votre tems et *de votre conscience*, d'aller plus loin.

J'ajouterai enfin qu'il y a huit ans que j'ai entendu annoncer la plupart des catastrophes que nous éprouvons ; la construction d'une cellule depuis deux ans ; son voyage à Paris, où on dit qu'elle va être appellée. C'est le mois de Mai qui mettra le sceau à la révolution qui rendra à la France la paix et le bonheur.

Je suis, etc.

Signé, DUCHEROU.

Lettre de M. DRIVET, *Prêtre-Missionnaire, à M. son père, Conseiller honoraire en la Chancellerie de Guienne.*

Périgueux, 17 Février 1790.

MON TRÈS-CHER PÈRE,

Continuez-moi, je vous prie, la grace de me donner de vos nouvelles le plus souvent qu'il vous sera possible ; c'est pour moi une bien douce satisfaction d'en recevoir.

J'ai vu hier et conféré avec Mademoiselle la Brousse près de trois heures de tems ; elle étoit venue *incognito* exprès, pour entrer en pourparler avec moi sur SON AFFAIRE. Voici tout ce que je peux vous en dire ; *car tout ne se dit pas :* De tous les coins du Royaume, elle reçoit des lettres et des personnes de toute marque

et de tout caractère ; mais principalement de Paris, de M. de Cicé, Garde-des-Sceaux, de tous nos Députés, d'un très-grand nombre qui ne sont pas les nôtres, pris sur-tout dans l'ordre du Clergé. On lui écrit que le Comité Ecclésiastique vient d'être doublé, et qu'il s'occupe à lire ses écrits ; qu'elle est desirée de près du tiers de l'Assemblée. Elle ne s'y rendra cependant que lorsque le gros la demandera. Elle vient de faire passer à Dom Gerle, Député aux Etats, neuf Livres, qui seront la conclusion de son plan. Je puis vous assurer que s'il est qu'elle y paroisse, elle leur parlera avec une présence d'esprit, une fermeté et une facilité incroyables. En leur adressant la parole, elle ne se servira pas de cette expression pompeuse, Nosseigneurs, mais de celle-ci, Membres d'une petite famille ; car elle croit toucher au moment où il est le plus urgent pour la France d'employer les moyens qu'elle propose, si l'on veut voir naître subitement, sous vingt-quatre heures, la paix et la tranquillité ; et si on s'y refuse, il en coûtera à notre Nation la plus terrible saignée.

Elle paroîtra donc à Paris ; j'y serai moi-même vraisemblablement appellé, pour y certifier ce qu'elle m'a dit depuis près de six ans, dont je puis dire une partie déjà accomplie, et j'ai bien à me reprocher de n'avoir pas voulu savoir le

contenu de ses ouvrages, malgré les pressantes sollicitations qu'elle m'a faites si souvent. J'en serai puni par une privation d'avantages qui eussent reflué sur ceux qui m'appartiennent. Après son apparition à Paris, elle reviendra à Dauxains, d'où elle disparoîtra, et on ne saura plus de ses nouvelles.

Alors trois autres Prêtres et moi entreprendrons une mission d'un an, au bout de laquelle un autre et moi accueillerons les Potentats dans un lieu que je ne puis nommer. Ils y viendront prendre des moyens pour rétablir l'ordre dans leurs Etats. Attendez-vous à voir les troubles qui nous affligent, suivre toute l'Europe; les portes des Couvens vont être ouvertes, les Séminaires réformés; il n'y aura point d'homme si vil, si méprisé qu'un Prêtre inexact dans sa conduite. La charité des premiers siècles renaîtra parmi nous. Vous aurez, mon cher père, une grande joie de vivre; vous serez ravi de mourir..... Le Périgord, entre autres provinces, abondera en avantages spirituels et temporels. J'ajoute que son affaire sera examinée à Paris; elle sera approuvée hors du Royaume, et sera conclue dans le Royaume. Je vous dis tout ceci, afin que, si besoin est, vous puissiez rendre témoignage que ce n'est point après coup qu'elle a prédit ces événemens; mais long-tems avant leur époque.... Vous avez peut-être su la mort de M.

Cheminade; Prêtre respectable à tous égards : il dort, il parlera. Si vous avez occasion de voir l'Abbé Rembaud, dites-lui, s'il vous plaît, que j'ai fait passer son nom et autre chose dans bien des endroits. Je suis surpris, on ne peut pas plus, de me voir arriver des lettres des endroits les plus éloignés et des personnes les plus ignorées jusques ici.

Cessez de vous alarmer sur les malheurs des tems, vous êtes à la veille de voir les jours les plus beaux. Ne doutez pas des dons de Dieu, me répète-t-elle sans cesse.

Mademoiselle *la Brousse* n'est pas la seule personne dont on fasse circuler les Révélations. Voici des Prophéties bien extraordinaires attribuées à un P. Bénédictin, mort à Naples en odeur de sainteté, et qui ont été trouvées, assure-t-on, dans les papiers de Mr. de *Souilhac*, Evêque de Lodève, par Mr. *Nourry*, Procureur du Roi à Beziers, lequel en fit l'inventaire en 1750.

En 1755, il y aura un grand tremblement de terre (1).

En 1790, la colère de Dieu s'appesantira sur toute la terre (2).

---

(1) Tremblement de terre à Lisbonne.

(2) Depuis la guerre de la succession, on ne vit autant de Puissances Européennes en guerre qu'en la présente année 1790.

En 1800, la Foi sera presque éteinte (3).

En 1840, il n'y aura plus de Prêtre, ni d'Evêque, ni de Pape (4).

En 1888, il paroîtra un homme extraordinaire (5).

En 1895, tous les Infidèles adoreront le vrai Dieu (6).

En 1890, le Monde finira (7).

---

(3) Cette funeste Prophétie paroît devoir s'accomplir déjà.

(4) Montesquieu fit à-peu-près la même Prophétie dans ses *Lettres Persannes*, qui parurent en 1730. Suivant ce philosophe, il ne doit plus y avoir de Pape en 1830.

(5) L'Ante-Christ, sans doute.

(6) Cette prédiction se trouve dans les psaumes : *Omnes gentes quascumque fecisti venient ; et adorabunt coram te, Domine.*

(7) Jesus-Christ avoit dit que le Monde dureroit *mille ans et plus*. Le P. Bénédictin a sans doute interprété ce passage à la rigueur : selon lui, le Monde pouvoit durer moins de 1999 ans, mais pas davantage.

La suite au premier jour, avec les Lettres de Mademoiselle la Brousse.